



Association des Amis de La Garenne

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vendredi 18 mai 2018 – 19h00 : Salle Maria-Iris Bertarelli, La Garenne

Membres du comité :

Claire Richard, présidente, CR
Raoul Feignoux, vice-président, RF
Micheline Vieux, trésorière, MV
Christian Genton, CG
Sarah Junod, SJ
Cédric Cojonnex, CC
Lin Schelling, secrétaire, LS

Michel Gauthier-Clerc, directeur et représentant de la Garenne, MGC

1. Bienvenue, constat de la régularité de la convocation et aptitude à délibérer.

Claire Richard (CR), présidente, souhaite la bienvenue aux participants, elle constate la régularité de la convocation et déclare ouverte l'assemblée.

2. Liste de présence.

41 membres sont présents, en ordre alphabétique :

Mmes et MM Brigitte Bonnabry, Pierre-André Bonnabry, Cédric Cojonnex, Geneviève Decosterd Kerhuel, Commune de St-Oyens (Isabelle de Pierpont), Dagmar Droege, Liliane Eichenberger, Charles-Maurice Emery, Jean-Jacques Fasel, Marie-Antoinette Fasel, Maud Feignoux, Pierre Feignoux, Raoul Feignoux, Claude Friedli, Huguette Friedli, Michel Gauthier-Clerc, Christian Genton, Paul-Alain Gilliéron, Maggy-Laure Giorgini, Jean-Claude Goy, Françoise Guyot-Luy, Irène Inzaghi, Sarah Junod, Christiane Martin, Roger Merminod, Josiane Meyer, Tony Meyer, Yvette Morier, Chantal Pégaitaz, Roger Perrin, Pro Natura Vaud (Florian Meier), Claire Richard, Andrea Robert-Charrue, Josiane Sandoz, Michel Sandoz, Lin Schelling, Eric Striberni, Rita Striberni, Caroline Uebelhart et Micheline Vieux.

17 membres dont 2 communes se sont excusés soit par courrier, par email ou par téléphone, en ordre alphabétique :

Mmes et MM Marina Balmelli, Marina Berts, Eliane Christinet, Monique Christinet, Ludivine Clément, Claudine Dind, Myriam Girardet (Municipale à Meyrin), Fabiola Genevez, Olivier Glaizot, Silvia Keller, Urs Keller, Brigitte Lehuédé, José Nouvelle Cao, Jean Rebeaud et Anne-Claire Wenger.

Communes d'Eclépens et de Genolier.

3. Nomination des scrutateurs.

MM Jean-Jacques Fasel et Tony Meyer se sont proposés.

- MM Jean-Jacques Fasel et Tony Meyer sont élus scrutateurs par acclamation.

4. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 juin 2017.

La lecture n'est pas demandée.

- Le PV de l'AG 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents par acclamation.

5. Rapport de la Présidente de l'ADAG.

Le nouveau comité a une année. La Présidente remercie l'ancienne présidente et l'ancienne trésorière présentes à cette assemblée. Plusieurs séances de comité ont eu lieu pendant cette année et plusieurs actions ont été entreprises.

- Un petit groupe de volontaires a été mis en place pour la mise sous pli des journaux. La présidente demande que les personnes intéressées à y participer de donner leur adresse email. Cette demande est valable également pour d'autres tâches.

- Une affiche de l'ADAG a été réalisée, le but est de communiquer aux visiteurs de l'existence de l'ADAG, il est envisagé de la poser à l'entrée de La Garenne.

- Le comité propose de tenir des stands aux marchés (p. ex. à Morges) et faire imprimer des flyers pour y distribuer. Des volontaires pour tenir ses stands, y compris les membres visiteurs sont les bienvenus. Ils sont priés de nous communiquer leur adresse email à la fin de cette assemblée.

Maggi-Laure Giorgini, ancienne présidente du comité, demande des nouvelles du projet du flyer en triptyque, CR répond que l'idée reste ouverte.

6. Rapport de la trésorière et des vérificateurs

Micheline Vieux (MV), trésorière, lit les comptes ponctués des explications. Une perte de plus de CHF 16'000.- par rapport à l'exercice 2017 a été constatée. On remarque une baisse globale de recettes mais également une diminution de charges. L'excédent de dépenses est prélevé sur les fonds propres.

Le soutien de l'ADAG en 2017 à la Fondation s'élève à CHF 130'000.-

Les frais de production et d'expédition du 3^{ème} journal de l'année ont été pris en charge par La Garenne.

Les parrainages sont gérés directement par La Garenne dès le mois de juillet 2017.

Y. Morier, ancienne trésorière de l'association, convient que cette manière de faire est plus logique, ainsi, l'ADAG a pu donner plus d'argent à La Garenne qui gère elle-même la production du journal.

Michel Gauthier-Clerc (MGC), directeur du parc, informe l'assemblée que la Fondation Ernest Dubois a fait un don à La Garenne pour financer l'éducation y compris le journal.

CR ajoute qu'à l'instar du transfert de la production du journal, l'ADAG vit une année de transition. Si l'ADAG donnait moins à la Fondation, elle aurait moins de déficit, mais ce n'est pas le but. La Garenne a plus de matière pour éditer le journal, par conséquent, ce que les membres de l'ADAG pourraient faire c'est d'aider la mise sous pli.

CR passe la parole à M. Charles-Maurice Emery, deuxième vérificateur pour lire le rapport des vérificateurs.

7. Acceptation des comptes et décharge à la trésorière et au comité.

Mme Anne-Claire Wenger, première vérificatrice, s'est excusée pour cette assemblée. Les comptes ont été vérifiés par Mme A.-C. Wenger et M C.-M. Emery. Les vérificateurs ont procédé par sondage, ils remercient la trésorière pour la bonne tenue des comptes et recommandent à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge à la trésorière ainsi qu'au comité.

La présidente soumet les comptes au vote.

➤ Les comptes ont été acceptés par 40 oui et une abstention. Décharge a été donnée à la trésorière ainsi qu'au comité.

La présidente remercie les vérificateurs et passe au point suivant.

8. Nomination des vérificateurs

Mme C.-A. Wenger a présenté sa démission. M. Charles-Maurice Emery devient premier vérificateur, Olivier Glazot, suppléant, devient deuxième vérificateur.

Mme Dagmar Droege se propose comme vérificatrice suppléante.

➤ Mme Dagmar Droege est élue vérificatrice suppléante à l'unanimité par les membres présents.

9. Election des membres du comité

Bien que les statuts précisent que le mandat des membres du comité est pour 5 ans, la présidente propose qu'à chaque année le comité se représente en bloc pour éviter d'oublier de réélire l'un des membres.

Elle demande s'il y a des candidats pour intégrer le comité.

Mme Geneviève Decosterd Kerheul se propose.

➤ Le comité en bloc est élu à l'unanimité des membres présents, par acclamation.

Le nouveau comité est composé de : Claire Richard, présidente, Raoul Feignoux, vice-président, Micheline Vieux, trésorière, Christian Genton, Sarah Junod, Cédric Cojonnet, Geneviève Decosterd Kerhuel et Lin Schelling, secrétaire.

10. Nouvelles de la Fondation La Garenne

La présidente passe la parole à Michel-Gauthier-Clerc (MGC), directeur du parc, pour donner des nouvelles du parc.

MGC commente les activités de La Garenne avec un film réalisé par Raoul Feignoux (RF), à commencer par le Centre de soins.

Le Centre de soins de La Garenne est spécialisé dans les mammifères, d'autres centres sont spécialisés dans les oiseaux. Entre les animaux soignés, on a notamment eu un jeune renard, un bec croisé, une marmotte, un castor et un chat forestier amené par les gardes faune fin décembre 2017. Ce dernier pesait 3 kilos et avait beaucoup de problèmes de santé, il a été relâché 4 mois pesant 4 kilos. Le groupe KORA et l'Université de Berne étudient sa trajectoire après le relâcher.

L'éducation à la Garenne est une compétence reconnue. La Fondation Ernest Dubois a fait un don de CHF 150'000.- dont 50'000.- pour l'éducation comprenant la production du Journal et des MiniGarenne.

Depuis plusieurs années, La Garenne participe aux Junior Days à Lausanne et autres événements. Nos naturalistes sont des civilistes avec formation universitaire dans les sciences. Nous publions des MiniGarenne, envoyés aux membres de l'ADAG avec le journal. Les prochaines éditions seront sur la loutre, puis le grand tétras. Deux films pédagogiques de la série Biosphère - le castor et la mare - ont été financés par la Loterie romande, ils ont libres de droits et utilisables par les enseignants. L'accès se fait par le site internet de La Garenne.

Le newsletter ActuGarenne est éditée environ deux fois par mois et envoyée par email à toutes les personnes qui souhaitent la recevoir. Il encourage les membres présents à s'inscrire sur une liste disponible pour recevoir l'ActuGarenne.

Pour notre mission de la sauvegarde et réintroduction des espèces menacées, l'Association ProGypaète nous a demandé de retenter cette année avec la même mâle gypaète en lui mettant à disposition un tas de cailloux pour lui faciliter la tâche. Fin juin cette association profitera du relâcher des jeunes pour nous donner un autre mâle provenant d'Innsbruck.

Ibis chauves : des gravures des années 1500 montrent l'existence de cette espèce en Europe. Il existe des preuves montrant que les Ibis chauves nichaient dans le massif de Jura, vers Soleure. Actuellement, une petite colonie se trouve au Maroc, un programme pour sa reproduction a été lancée en Allemagne et en Autriche. La Garenne fait partie du ZooSchweiz qui s'occupe de la participation à ce programme en Suisse.

MGC donne d'autres nouvelles du parc.

Les 3 marmottes du parc ont bien passé l'hiver, on en a reçu une quatrième. Elles sont jeunes, pas encore reproductives, mais creusent des terriers partout.

La loutre est bien présente en Autriche. Elle revient en Suisse par ce pays.

Nous avons une loutre mâle réservé, or, à cause du retard du chantier, il a été attribué à un autre parc. C'était un problème de gestion de l'instance d'attribution, actuellement aucun mâle n'est disponible.

Le projet de l'enclos des loutres a été financé par les Fondations Baur, Bertarelli, Oak et Sandoz.

Mouton de Saas : les nouvelles des naissances ont été bien reprises même en Suisse alémanique. Nous collaborons avec ProSpecieRara pour les animaux de rente qui ne sont plus exploités.

MGC présente les nouveautés à venir. L'enclos des cerfs élaphes est financé par la Fondation Ernest Dubois. Il se situe à côté de la grande volière. La cabane du pic sert aussi à les observer. Les cerfs arriveront normalement en été. Nos prochaines publications parleront des problématiques liés au retour du cerf ainsi que le retour du loup.

L'installation des Chats forestiers est soutenue par la famille Chappuis, qui avait déjà contribué énormément au projet de construction du parc. 2 jeunes individus provenant de Berne sont en attente au Centre de soins.

Nous n'avons pas pu mettre en place dans le projet des reptiles et des grands tétras.

La Garenne a de nombreux partenariats. Nous avons créé des malles pédagogiques et des films en commun avec l'Espace des mondes polaires (EMP), le lien entre les deux

établissements est un Harfang que La Garenne a donné à l'EMP. Avec le Musée du Léman, on fait un échange des entrées pour les enfants qui fêtent leur anniversaire dans nos établissements. Le Musée de zoologie de Lausanne récupère les dépouilles des animaux du Centre de soins et les naturalise. Ces animaux taxidermisés font partie de leur collection mais sont exposés à La Garenne, c'est notamment le cas de Toundra. On a aussi l'offre combinée avec la piscine de Bassins et des rabais accordés aux visiteurs ayant visité d'autres établissements, comme l'EMP, Accrobranches, etc.

La Garenne est en phase d'être reconnue à niveau national et européen pour ce qu'elle fait. On est intégré dans ZooSchweiz qui regroupe les zoos suisses gérés de façon scientifique. On a candidaté à l'EAZA (European Association of Zoos and Aquaria), dont les critères d'intégration sont très stricts. Nous avons rempli des formulaires de plus de cent questions et sera soumis à un audit de plusieurs jours cette année.

En termes de fréquentation, la première année nous avons eu plus de visiteurs que planifié ; en deuxième année, le nombre a chuté plus fortement que prévu. On est autour de 65'000 visiteurs. Il faut attendre 3 voire 4 ans pour avoir une vue du nombre moyen. Il nous faudrait 75'000 pour être en équilibre. On est limité dans le financement.

La présentation de MGC a été très appréciée de même que le film de RF qui l'accompagne. Ils s'achèvent sous l'applaudissement de l'assemblée.

A la question de Y. Morier sur le sort des petits lynx nés l'an dernier, MGC répond qu'ils resteront encore une année au parc. La femelle a reçu un implant de contraception. La porte entre les deux enclos est ouverte, la cohabitation des 4 lynx se passe bien.

Roger Perrin, président de la Fondation La Garenne est très heureux ce soir. L'apport financier de l'ADAG est passé de CHF 120'000.- à CHF 130'000.-. Il remercie les membres de l'ADAG pour cet important soutien. Il est important que l'on puisse montrer aux sponsors ce soutien. Il remarque que la reprise des parrainages par La Garenne est plus simple pour sa gestion, qui était *de facto* faite par La Garenne. La Garenne est occupée avec toutes les actions que MGC a montré dans sa présentation, il est essentiel d'avoir l'aide de l'ADAG. Plus il y en a des membres à l'ADAG, mieux ce sera pour La Garenne.

YM remarque que sur le site internet de La Garenne, il y a uniquement le CCP de La Garenne, dans l'onglet de l'ADAG, le CCP de l'ADAG n'est pas mentionné.

YM ajoute que bon nombre de membres sont des anciens qui font des paiements avec des bulletins de versement, elle propose d'insérer un BVR de La Garenne pour le parrainage dans le journal.

CR répond que le comité va réfléchir sur ce point et constate par cela l'imbrication de l'ADAG et La Garenne.

Elle remercie PR et passe au point suivant.

11. Propositions individuelles à envoyer avant le 8 mai 2018, par écrit.

Aucune proposition n'est reçue.

12. Divers

Pas de divers.

La séance est levée à 20h20.

13. Partie récréative

Toujours soucieuse qu'un lien soit créé entre ses membres et amis, l'ADAG a offert l'apéritif aux participants de l'Assemblée générale. Le temps étant magnifique, les participants ont pu profiter de la terrasse pour un moment détendu d'échanges.

Ensuite, un buffet bio et local préparé par le service de restauration de La Garenne, composé de diverses salades, plats végétarien et non-végétarien ainsi que de différents desserts a été servi aux convives.

L'apéritif et le repas se sont déroulés dans une ambiance conviviale.

--- o ---